



Agilauto

PARTAGE

DOSSIER DE PRESSE

Agilauto
CRÉDIT AGRICOLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR PARTAGE

Agilauto

PARTAGE



LA PREMIÈRE SOLUTION
D'AUTOPARTAGE RURAL
DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

UNE SOLUTION D'AUTOPARTAGE RURAL 100% ÉLECTRIQUE

Accompagner toutes les populations vers la mobilité électrique

Pour accompagner la nécessaire transition énergétique du parc automobile français dans les territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement déjà très actif, **Crédit Agricole Personal Finance & Mobility a lancé un service d'autopartage rural 100% électrique** via **Agilauto Partage**, sa filiale commune avec Crédit Agricole Leasing & Factoring, et avec le soutien **des Caisses régionales du Crédit Agricole**.

Ce service d'autopartage 100% électrique, déjà disponible dans la Communauté de communes du Pays de Fayence (Var) depuis septembre 2023, sera progressivement implanté dans plusieurs communautés de communes situées à une distance entre 50 et 100 km de grandes ZFE-m et dont l'accès nécessite le plus souvent un trajet en voiture.

Chaque implantation, accessible aux particuliers comme aux entreprises, aux professionnels et aux associations locales, est dimensionnée et adaptée au territoire. Elle comprend en moyenne **une flotte de 10 à 20 véhicules électriques de marques françaises et assemblés en France**.



OBJECTIF
5 collectivités équipées
d'ici 2025

**Protéger
l'environnement
SANS
MARGINALISER
LES POPULATIONS
RURALES**

Offrir une alternative à la voiture thermique

En milieu rural, à défaut de transport en commun, **la voiture demeure souvent l'unique moyen de transport pour accéder aux grandes agglomérations** où sont implantés les services publics, les services de santé, les gares... La mise en place progressive des ZFE-m risque donc de marginaliser doublement les habitants des territoires ruraux qui n'ont pas nécessairement un véhicule autorisé à y circuler ni les moyens financiers d'en faire l'acquisition.

Pour permettre aux habitants des campagnes d'accéder aux véhicules dits « propres », **l'autopartage s'avère être une solution idéale**. Avec ses véhicules 100% électriques, Agilauto Partage facilite en effet les déplacements du plus grand nombre (actifs ou sans emploi, seniors, étudiants, personnes non véhiculées, etc.) dans et en-dehors de la Communauté de communes via une location facturée à la minute, ou à l'heure, ou à la demi-journée ou à la journée. Le tarif de location est dégressif selon la durée d'utilisation du véhicule et inclut **l'assurance du véhicule, souscrite auprès de Pacifica, filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances**.

CONTRIBUER À LA DYNAMISATION DES TERRITOIRES

L'autopartage joue un rôle essentiel dans la **préservation de la connectivité et de l'accessibilité dans les régions rurales**, contribuant ainsi à éviter l'exclusion des zones éloignées. En permettant aux habitants des campagnes de **partager des véhicules** plutôt que d'en posséder individuellement, l'autopartage réduit les coûts liés à la mobilité, ce qui est particulièrement important dans des zones où **les infrastructures de transport en commun sont limitées**.

Cette solution offre également la possibilité aux personnes sans voiture ou ne pouvant pas se permettre l'achat et l'entretien d'un véhicule de bénéficier de **déplacements flexibles** pour le travail, les soins de santé et les loisirs. Ainsi, l'autopartage contribue de manière significative à maintenir un lien vital entre les campagnes et les villes, garantissant une plus grande inclusivité socio-économique.

L'autopartage permet également une **dynamisation locale**. En encourageant le partage de véhicules entre résidents d'une même communauté, ce concept favorise une **utilisation plus efficace des ressources automobiles** tout en réduisant la congestion et les émissions. De plus, l'autopartage encourage les interactions sociales en rapprochant les habitants autour **d'un objectif commun de mobilité plus durable**. Les plateformes d'autopartage locales stimulent également l'économie en **créant des opportunités d'emploi** liées à la gestion des flottes et à la maintenance des véhicules. Ainsi, en renforçant le tissu social et en générant des retombées économiques directes, l'autopartage se positionne clairement comme un moteur de vitalité pour les collectivités locales.

UN ANCRAGE TERRITORIAL QUI PASSE PAR L'EMPLOI LOCAL

Opter pour des garages locaux

L'entretien de la flotte de véhicules Agilauto Partage est réalisé par des garages automobiles implantés dans la collectivité. **Agilauto Partage encourage ainsi l'économie locale et contribue également à réduire l'empreinte carbone de son service.** De plus, les garages locaux ont souvent une approche plus personnalisée, offrant un service attentif et adapté aux besoins spécifiques de chacun.

Favoriser l'insertion professionnelle

Avec Agilauto Partage, la Communauté de communes s'engage dans l'insertion professionnelle de ses résidents en **favorisant leur accès à des opportunités de travail au-delà des frontières communales.** L'objectif est de créer un service qui permet à chaque habitant d'avoir la possibilité de trouver un emploi correspondant à ses compétences et aspirations. En encourageant la mobilité professionnelle, cela **élargit les horizons et ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour le territoire.**

Créer de l'emploi local

Pour la gestion de son parc et accompagner les utilisateurs du service, Agilauto Partage emploie des personnes résidant dans la Communauté de communes où son service est implanté.



PROFITER DES AVANTAGES D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE SANS EN POSSÉDER UNE



Abordable

Avec Agilauto Partage, **l'utilisateur paye uniquement le temps de location** selon un tarif dégressif en fonction de la durée d'utilisation (à la minute, ou à l'heure, ou à la demi-journée ou à la journée). **Le chargement de la batterie, le kilométrage illimité, le stationnement, l'entretien et l'assurance, tout est compris !**



Flexible

Les voitures Agilauto Partage sont disponibles **de 5h00 à 23h00, tous les jours.**



Simplicité

Avec l'application Agilauto Partage, **l'utilisateur peut réserver son véhicule en 5 minutes.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

EN 5 ÉTAPES

1

**L'UTILISATEUR TÉLÉCHARGE
L'APPLICATION AGILAUTO
PARTAGE ET S'INSCRIT**

5 min top chrono !



2

**IL RÉSERVE LE VÉHICULE
DE SON CHOIX**

L'utilisateur peut choisir l'un des 3 types de véhicule selon ses besoins et la disponibilité.

3

**IL ROULE EN ÉLECTRIQUE
LA DUREE SOUHAITEE**

À la journée, quelques heures pour accompagner un proche à un rendez-vous médical... C'est l'utilisateur qui choisit la durée de location dont il a besoin.

4

**L'UTILISATEUR REVIENT À SON
POINT DE DÉPART ET BRANCHE
LE VÉHICULE**

5

**ET C'EST
REPARTI !**



Agilauto

PARTAGE

UN 1^{ER} PILOTE



DANS LE PAYS DE FAYENCE

LANCÉ EN SEPTEMBRE 2023

UN 1^{ER} PILOTE QUI S'APPUIE SUR PLUSIEURS PARTENAIRES



La Caisse régionale soutient le projet et en fait la promotion auprès de ses clients



La collectivité finance en partie le projet et met à disposition des espaces de stationnement

Agilauto
PARTAGE

INDIGO

Le leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle permet aux clients d'Agilauto Partage d'accéder gratuitement à 8 parkings INDIGO dans Nice.



A installé l'ensemble des bornes de recharge sur la collectivité. Elles sont accessibles à tous les propriétaires de VE.

PACIFICA

La filiale Assurances Dommages de Crédit Agricole Assurances est l'assureur du service Agilauto Partage (Responsabilité civile, protection corporelle, assistance...)

La première Caisse régionale du Crédit Agricole à soutenir ce service

Naturellement RSE dans ses valeurs, le **Crédit Agricole Provence Côte d'Azur** s'engage délibérément et depuis plusieurs années maintenant sur le terrain environnemental.

Sous l'impulsion de **José Santucci**, son Directeur général, la Caisse régionale Provence Côte d'Azur s'applique à intégrer **la dimension responsable** dans chacune de ses décisions, en réduisant son impact environnemental et en accompagnant le territoire dans les transitions.

Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur se distingue en étant **la première Caisse régionale de ce pilote d'autopartage rural 100% électrique.**

Sa vision ambitieuse de la mobilité électrique contribue à une **transformation plus durable de nos modes de déplacement**. En offrant des solutions accessibles à tous pour une mobilité respectueuse de l'environnement, **le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur stimule un avenir plus harmonieux**, où les habitants des zones rurales peuvent également profiter des avantages **d'une mobilité moderne et plus responsable**. En facilitant l'accès à des moyens de transports plus durables, la banque favorise une dynamisation locale et renforce le tissu économique des régions rurales.

Avec un réseau de **200 agences et 2 700 collaborateurs** au service de ses clients, **le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur est solidement enraciné sur son territoire**. Cette proximité garantit une compréhension fine des besoins spécifiques des milieux ruraux permettant ainsi de proposer des solutions financières et de mobilités adaptées.



« Se rendre au travail, aller faire ses courses, accompagner ses enfants à l'école... L'aménagement des territoires hors zone urbaine conduit les ruraux à une dépendance automobile évidente. Si la volonté de réduire son empreinte carbone est prégnante, nous pensons qu'elle doit pouvoir se réaliser de manière juste, en prenant soin de préserver l'équilibre social et environnemental. L'autopartage, qui enrichit la palette des solutions de financements automobile que l'on connaît (acquisition, leasing longue durée) est une vraie proposition alternative de mobilité électrique. En plus de faciliter les déplacements en milieu rural, son utilisation « à la demande » pourra offrir plus de souplesse économique à ses usagers ».

José SANTUCCI, Directeur général du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Accompagner toutes les populations dans l'accès à la mobilité électrique

Crédit Agricole Personal Finance & Mobility est **spécialiste du financement aux particuliers et fournisseur d'accès à toutes les solutions de mobilités en Europe**. Il a pour objectif de répondre aux enjeux de transition énergétique en donnant **accès à la mobilité électrique au plus grand nombre** sur tous les territoires.

L'autopartage constitue l'une des solutions. De plus en plus populaire en milieu urbain, il reste encore peu répandu en milieu rural, où la voiture demeure pourtant souvent et paradoxalement l'unique moyen de transport.

Avec la mise en place de ce projet pilote **d'autopartage rural 100% électrique**, Crédit Agricole Personal Finance & Mobility crée un véritable laboratoire à ciel ouvert avec une promesse : **donner accès à la mobilité électrique pour tous**.

Plusieurs filiales de CA Personal Finance & Mobility contribuent à la mise en place de ce service :

- Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Crédit Agricole Leasing & Factoring,
- Agilauto, plateforme de solutions de leasing automobile et d'éco-mobilité de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et de Crédit Agricole Leasing & Factoring.

« Agilauto Partage nous tient particulièrement à cœur car il nous permet de porter fièrement les valeurs véhiculées par le projet sociétal du groupe Crédit Agricole : l'accélération des transformations indispensables à la société et l'accompagnement des Français vers une mobilité plus durable. Nous restons aussi et surtout fidèles à notre engagement et notre ambition d'être leader européen de la mobilité électrique en Europe en proposant des solutions justes et innovantes au plus grand nombre, et tout particulièrement dans les territoires ruraux où Crédit Agricole est fortement implanté ».

Stéphane PRIAMI, Directeur général de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility





« Notre territoire, le Pays de Fayence, a connu une très forte croissance démographique, liée à la qualité de vie qu'il offre et à sa proximité avec les bassins d'emplois azuréens. Mais cette croissance a entraîné un modèle de déplacement reposant très essentiellement sur la voiture individuelle. Ce modèle doit aujourd'hui être repensé, et il nous faut répondre à l'urgence climatique en aidant notre population à changer ses modes de mobilité. C'est ce que nous nous attachons à faire en lui proposant notamment cette solution d'autopartage électrique sur notre territoire rural ».

René UGO, Président de la Communauté de communes du Pays de Fayence

UN TERRITOIRE DANS LEQUEL LA VOITURE EST INDISPENSABLE

- **29 000 habitants (+50% depuis 2000)**
 - dont 12 000 actifs
 - dont 6 000 travaillant en dehors de la Communauté de Communes
- 1 000 lycéens pour **0 lycée**
- **Faible offre de transport en commun**
- **Nécessité de se rendre dans les grandes villes** pour accéder aux services publics et sanitaires (hôpital et médecins spécialistes, CAF, Pôle Emploi, CRAM...)
- La première ZFE-m de la région, Nice (67 km), **bannit depuis le 1^{er} janvier 2023 les véhicules utilitaires Crit'Air 4** tout comme les véhicules particuliers avec une vignette Crit'Air 5 ou supérieure. Les villes de Cannes (38 km), Fréjus (34 km) et Toulon (118km et siège de la Préfecture du Var) devraient également mettre en place **des restrictions de circulation d'ici 2025**.



3 MODÈLES DE VÉHICULES POUR RÉPONDRE À TOUS LES USAGES

8 DS3 e-Tense

Déplacements, visites, RDV médicaux, professionnels, administratifs,...



5 e-Expert

Déménagement en vue ?
Déchetterie ? Matériaux ou produits artisanaux à transporter ?



2 e-Traveller dont 1 TPMR

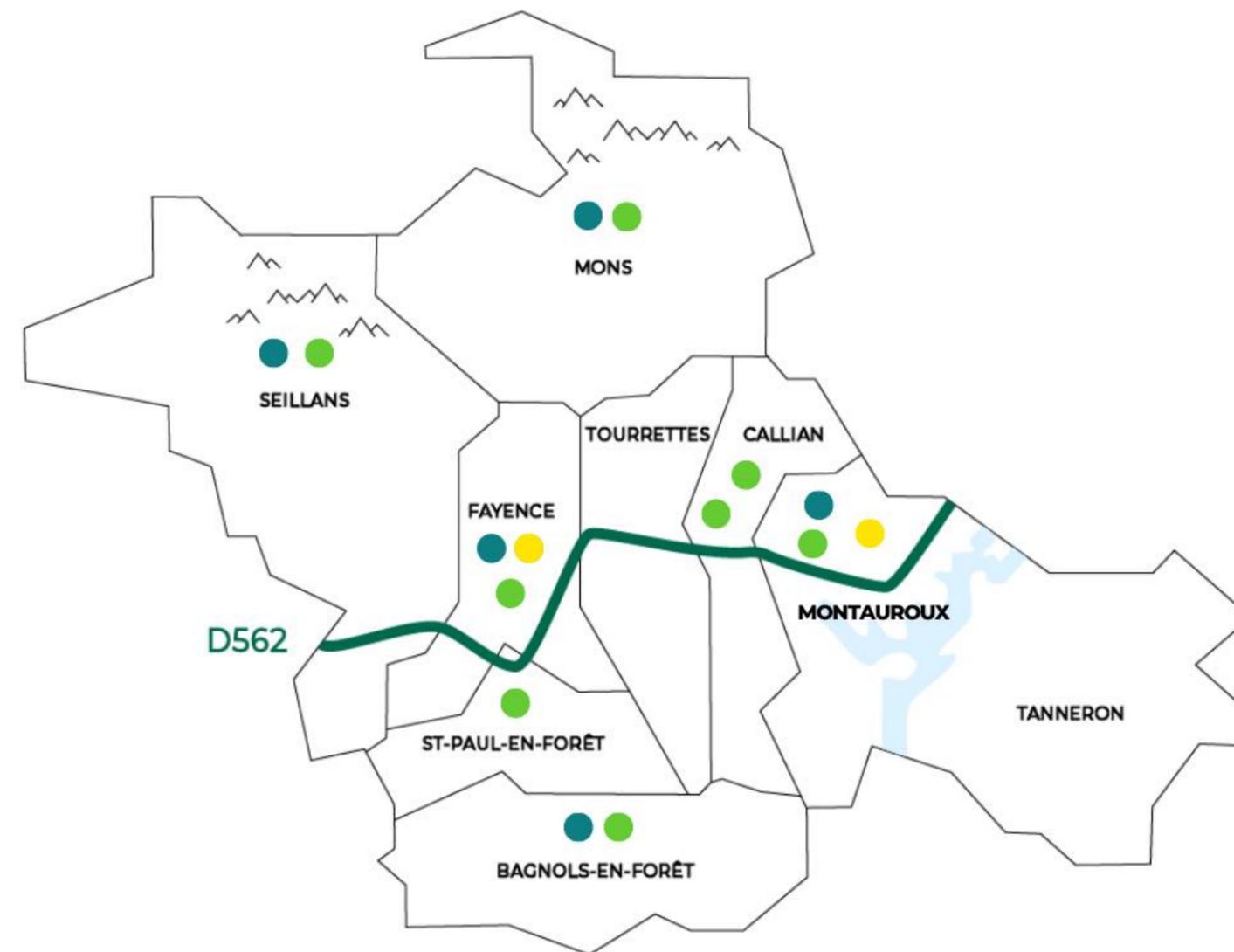
Parfait pour transporter une équipe de jeunes sportifs, des personnes âgées ou en situation de handicap



7 STATIONS D'AUTOPARTAGE SUR LE PAYS DE FAYENCE

— *Au cœur des villages*

Les véhicules disposent de 300 à 400 km d'autonomie
(selon la charge, la conduite, le relief, etc.)



- 
 DS3 e-tense
Citadine
5 portes
- 
 E-expert
Utilitaire léger
Capacité 1 tonne
- 
 E-traveller
VAN 9 places

LES TARIFS DU SERVICE

 *Agilauto Partage*

Louez un véhicule à seulement

0,21€/MIN

Kilométrage illimité, assurance, énergie, entretien compris, on s'occupe de tout !

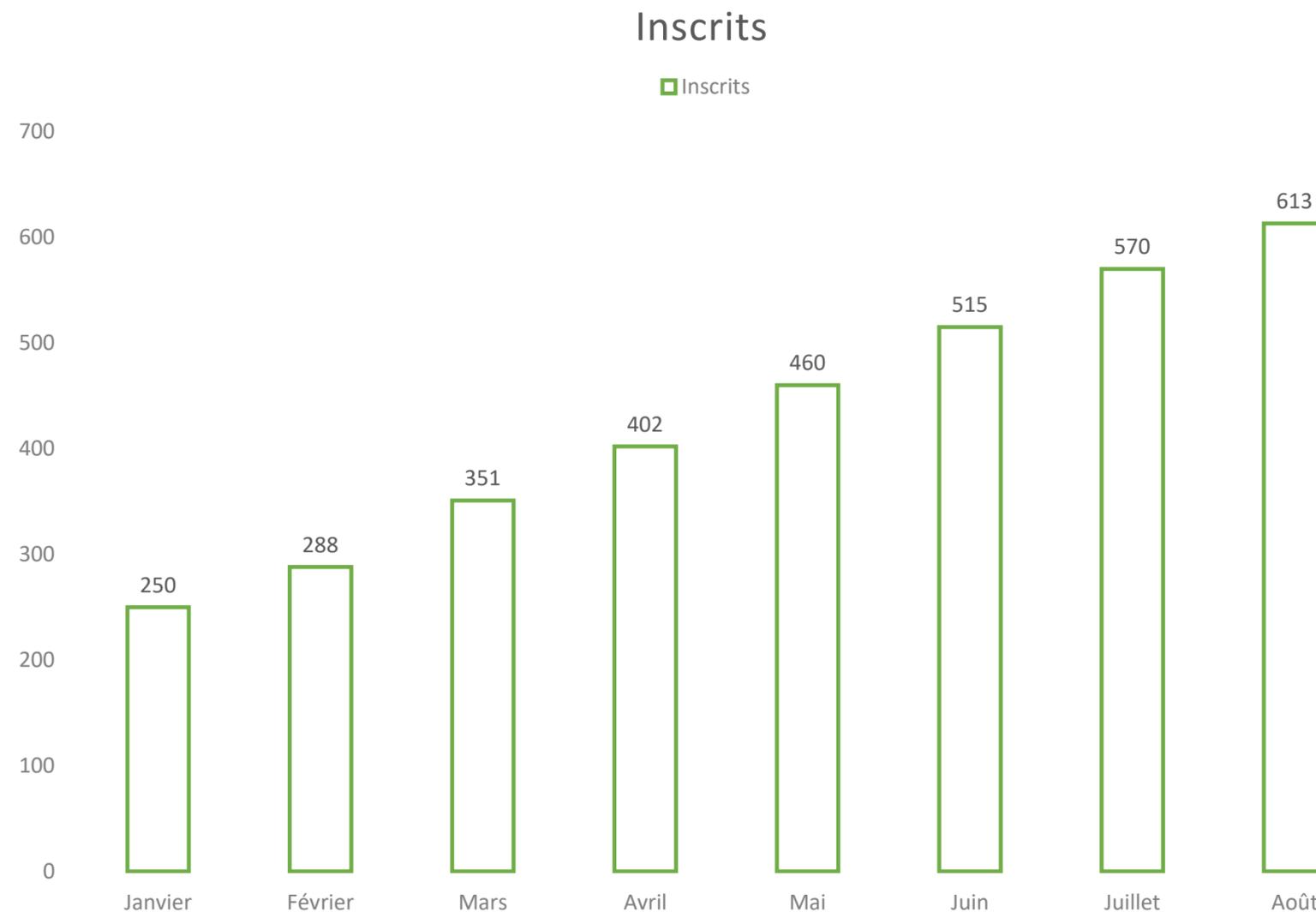
Tarif horaire	12,60€
Tarif demi-journée	35€
Tarif journée	49€

Un tarif dégressif est appliqué plus la durée de location est importante.

UN AN APRÈS
LE LANCEMENT
— Quel bilan ?



UNE ADHESION FORTE DE LA POPULATION LOCALE ET TOURISTIQUE



+ 145%

d'inscrits depuis le début de l'année 2024

50

locations/mois en moyenne avec un record en juillet et août (69 et 94 locations).

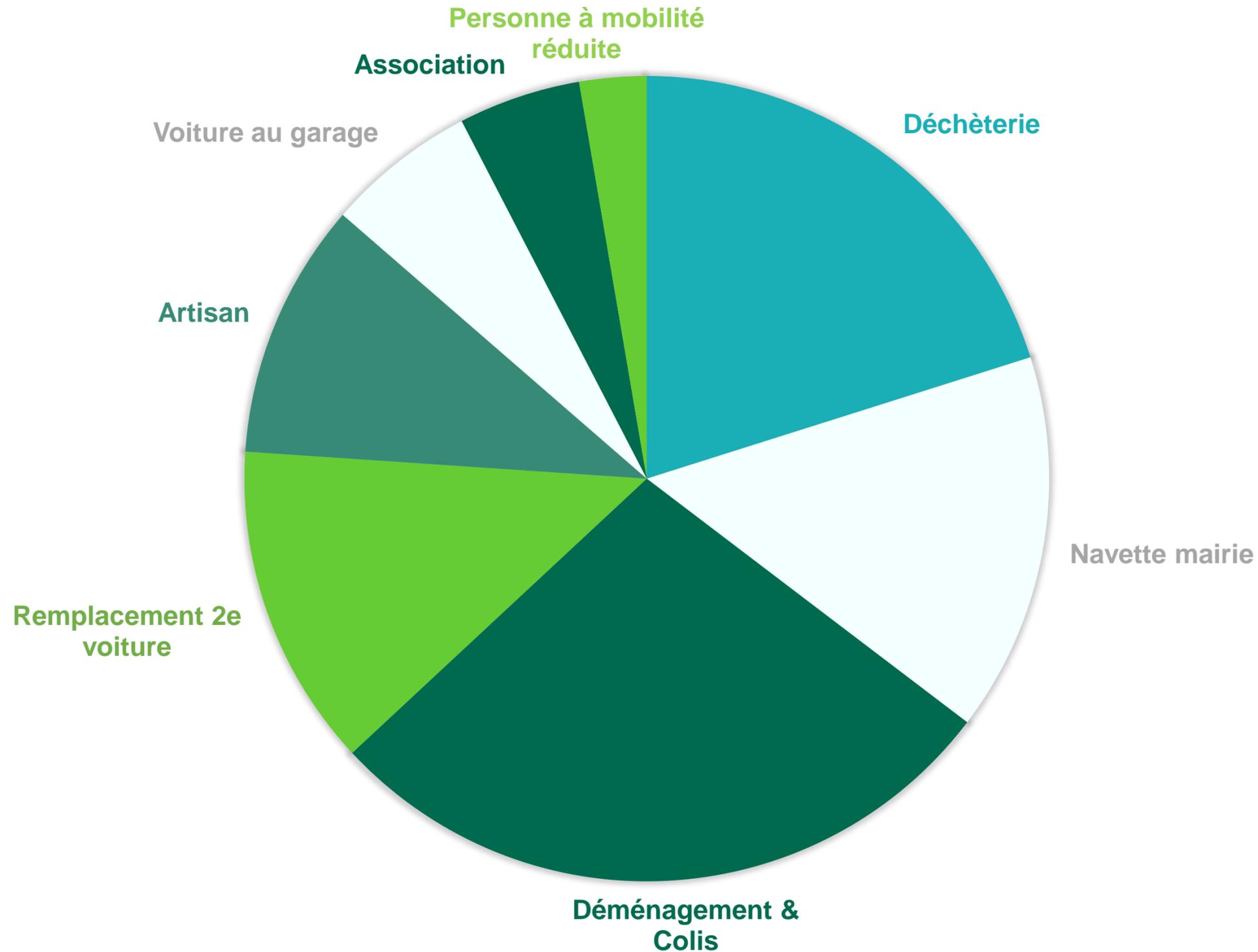
12h

Durée de location moyenne

13,7%

Des utilisateurs sont des touristes

DES USAGES VARIÉS



33% Des inscrits ont entre 40 et 59 ans

45% Des inscrits ont effectué au moins 2 locations

ANNEXES

3 MODÈLES DE VÉHICULES POUR RÉPONDRE À TOUS LES USAGES

DS3 e-Tense

Le SUV compact épuré et raffiné, lancé en janvier 2023, jusqu'à 400km d'autonomie. Produite en France dans l'usine de Poissy.



3 MODÈLES DE VÉHICULES POUR RÉPONDRE À TOUS LES USAGES

e-Traveller

Le combispaces modulable de 5 à 9 places, élégant, confortable, dynamique et familial, jusqu'à 330km d'autonomie. Il est produit dans l'usine Stellantis de Hordain dans le nord de la France.



3 MODÈLES DE VÉHICULES POUR RÉPONDRE À TOUS LES USAGES

e-Expert

L'utilitaire silencieux, confortable, robuste et polyvalent, 3 places à l'avant et jusqu'à 330km d'autonomie. Il est produit dans l'usine Stellantis de Hordain dans le nord de la France.



Agilauto

PARTAGE

CONTACT PRESSE

Claire Garcia

01 87 38 22 81 - 06 80 41 17 77

presse@ca-cf.fr